



Call for Nominations - 2023
Appel de candidatures pour l'année 2023

PRÉPARER UNE DEMANDE DE NOMINATION COMME MEMBRE

Processus et responsabilités

Trois lettres de nomination sont requises. Normalement, au moins une ou un des nominateurs doit être membre de l'ACSS. Toutefois, l'Académie examinera les demandes pour lesquelles aucun des nominateurs n'est membre.

En plus de fournir une lettre de nomination qui présente la candidate ou le candidat et les conominateurs, la nominatrice principale ou le nominateur principal accepte la responsabilité de coordonner l'ensemble du dossier.

Les lettres doivent décrire la nature et la durée de la ou des relations professionnelles avec la candidate ou le candidat et aborder, dans des paragraphes distincts, les six caractéristiques suivantes : reconnaissance, leadership, créativité, compétences et expériences distinctives, engagement envers l'avancement des sciences de la santé, et engagements envers l'équité, la diversité et l'inclusion. Les lettres doivent être axées sur les contributions de la candidate ou du candidat.



Call for Nominations - 2023
Appel de candidatures pour l'année 2023

NOUVELLE RUBRIQUE POUR 2023

Une rubrique d'évaluation a été élaborée afin d'améliorer la transparence, l'impartialité et l'équité du processus d'examen. Cette rubrique fournit des indications sur les attentes de l'Académie concernant les six caractéristiques des membres potentiels.

Les nominateurs sont invités à examiner attentivement cette rubrique et à présenter des preuves claires et concises qui correspondent aux caractéristiques recensées, de manière à permettre aux examinateurs de mieux comprendre les réalisations et les éventuelles contributions futures de la personne candidate à l'Académie.

Cliquez ici afin de télécharger la nouvelle rubrique pour 2023.



Call for Nominations - 2023
Appel de candidatures pour l'année 2023

CALENDRIER 2023

- Date limite de présentation des demandes : le lundi 6 mars 2023
- Remarque : envoi des demandes par courriel uniquement à l'adresse kbimm@cahs-acss.ca
- Réunions des examinateurs de chaque groupe : entre le 8 et le 29 mai
- Recommandations au conseil d'administration : le 7 juin 2023
- Envoi de courriels à tous les candidats d'ici le début du mois d'août 2023
- Cérémonie d'intronisation des nouveaux membres : septembre 2023



Call for Nominations - 2023
Appel de candidatures pour l'année 2023

ENGAGEMENT À SERVIR L'ACADÉMIE

L'élection au titre de membre de l'Académie est considérée comme l'un des plus grands honneurs pour les personnalités de la communauté canadienne des sciences de la santé.

Elle s'accompagne d'un engagement à servir l'Académie et à œuvrer pour l'épanouissement futur des sciences de la santé, quelle que soit la discipline spécifique de la personne.



Call for Nominations - 2023
Appel de candidatures pour l'année 2023

EXIGENCES ET ADMISSIBILITÉ

QUI SONT LES MEMBRES DE L'ACSS?

Les membres élus à l'Académie sont des leaders en santé et en sciences biomédicales dont les contributions aux sciences de la santé ont été **reconnues** par les pairs à l'échelle locale, provinciale, nationale et internationale (prix, invitations à donner des conférences, invitations à réaliser des examens et éditoriaux) et qui démontrent un historique **de réalisations et de contributions** exceptionnelles.

Les personnes qui travaillent pour le gouvernement, une ONG ou le secteur privé sont admissibles si elles présentent un parcours exceptionnel au service de l'intérêt du public, qui témoigne de leur capacité à faire progresser la mission et les objectifs de l'ACSS.



Call for Nominations - 2023
Appel de candidatures pour l'année 2023

CARACTÉRISTIQUES MANIFESTES DES MEMBRES POTENTIELS

Reconnaissance : contributions aux sciences de la santé reconnues par les pairs à l'échelle locale, provinciale, nationale et internationale (prix, invitations à donner des conférences, invitations à réaliser des examens et éditoriaux).

Leadership et potentiel de contribution et de mobilisation civiques : élection ou nomination à des rôles et à des fonctions au sein de leur propre institution et dans des organismes régionaux, nationaux et internationaux.

Créativité et productivité : travaux de recherche exceptionnels, publications, technologies novatrices, brevets et autres exemples de créativité.

Compétences distinctives : les candidats de toutes origines ayant une expertise et des expériences variées qui contribueront à l'ensemble de compétences de l'ACSS sont les bienvenus.

Engagement manifeste envers l'avancement des sciences de la santé et des résultats en matière de santé publique : engagement universitaire et innovation aux niveaux local, national et international, y compris dans l'enseignement et la fonction publique.

Engagements manifestes envers l'équité, la diversité et l'inclusion : dans et entre les disciplines, en particulier leadership dans ce domaine.

L'Académie s'engage à favoriser l'équité, la diversité et l'inclusion au cours de son processus de sélection.



Call for Nominations - 2023
Appel de candidatures pour l'année 2023

ADMISSIBILITÉ

Les membres sont élus à l'Académie au terme d'un processus de nomination et d'examen par les pairs rigoureux. Les candidats retenus démontrent :

- un historique de réalisations et de contributions exceptionnelles;
- un rendement soutenu à l'échelle nationale et internationale.

Le processus d'examen met un accent considérable sur les contributions et le leadership reconnus à l'échelle internationale qui ont permis de faire progresser significativement les sciences de la santé en milieu universitaire, les soins de santé, les politiques de santé ou des domaines connexes. Les personnes qui travaillent pour le gouvernement, une ONG ou le secteur privé sont admissibles si elles présentent un parcours exceptionnel au service de l'intérêt du public, qui témoigne de leur capacité à faire progresser la mission et les objectifs de l'ACSS.

Au moment de leur élection, les membres travaillant dans une université ont généralement atteint le rang de professeur titulaire et ceux qui travaillent dans d'autres secteurs non universitaires occupent habituellement un poste de cadre supérieur.

Au moment de leur élection, les membres doivent soit avoir la citoyenneté canadienne, soit résider au Canada depuis les trois dernières années, sauf si le conseil d'administration en décide autrement dans certaines circonstances exceptionnelles.



Call for Nominations - 2023
Appel de candidatures pour l'année 2023

PROCESSUS DE NOMINATION

Nominateurs et responsabilités

Normalement, au moins une ou un des nominateurs doit être membre de l'ACSS. Toutefois, l'Académie examinera les demandes pour lesquelles aucun des nominateurs n'est membre.

La nominatrice principale ou le nominateur principal accepte la responsabilité de coordonner l'ensemble du dossier en remplissant le formulaire de nomination et en choisissant les deux conominateurs.

Les conominateurs fournissent des lettres de reconnaissance.

Les lettres doivent décrire la nature et la durée de la ou des relations professionnelles avec la candidate ou le candidat et aborder, dans des paragraphes distincts, les cinq caractéristiques suivantes : reconnaissance, leadership, créativité, compétences et expériences distinctives, et engagement envers l'avancement des sciences de la santé. Les lettres doivent être axées sur les contributions de la candidate ou du candidat.



Call for Nominations - 2023
Appel de candidatures pour l'année 2023

PROCESSUS DE NOMINATION

Nominateurs et responsabilités

Trois lettres de nomination sont requises.

La nominatrice principale ou le nominateur principal doit non seulement fournir une lettre de nomination qui présente la candidate ou le candidat et les conominateurs, mais aussi accepter la responsabilité de coordonner l'ensemble du dossier.

Les deux conominateurs, qui sont normalement une ou un leader de l'institution de la candidate ou du candidat et une ou un collègue d'une autre institution, nationale ou internationale, appuieront la demande.

Toutes les lettres doivent décrire la nature et la durée de la ou des relations professionnelles avec la candidate ou le candidat et aborder, dans des paragraphes distincts, les six caractéristiques suivantes : reconnaissance, leadership, créativité, compétences distinctives, engagement envers l'avancement des sciences de la santé, et engagements envers l'équité, la diversité et l'inclusion. Les lettres doivent être axées sur les contributions de la candidate ou du candidat.



QUE COMPREND UN DOSSIER COMPLET?

- Les lettres de nomination des trois nominateurs (dont celle de la nominatrice principale ou du nominateur principal). Chaque lettre doit comprendre au maximum trois pages.
- Un formulaire de nomination dûment rempli comprenant : une fiche sur la candidate ou le candidat (page 2); un texte de présentation et des mots clés (page 3); un résumé des réalisations et des contributions de la candidate ou du candidat (page 4); et une déclaration personnelle de la personne candidate décrivant sa participation active et ses contributions à des associations de bénévoles, à des sociétés ou à d'autres groupes (qui ne s'inscrivent pas dans le cadre de son travail rémunéré) et comment elle prévoit travailler activement au sein de l'Académie (page 5). Une note visant à aider la candidate ou le candidat à produire cette déclaration est incluse dans la trousse de nomination (page 5) et doit être fournie à la candidate ou au candidat par la nominatrice principale ou le nominateur principal.
- Le curriculum vitæ de la candidate ou du candidat identifiant clairement les stagiaires diplômés qui sont auteurs d'articles au moyen d'un astérisque suivant leur nom.
- Les dossiers incomplets ne seront pas examinés et seront renvoyés à la nominatrice principale ou au nominateur principal.



Call for Nominations - 2023
Appel de candidatures pour l'année 2023

TRANSMISSION DES ÉLÉMENTS DU DOSSIER

Les éléments du dossier doivent être présentés dans l'ordre ci-dessous et envoyés par courriel à l'adresse kbimm@cahs-acss.ca :

1. FICHE sur la candidate ou le candidat (page 2), texte de présentation et mots clés (page 3) et résumé des réalisations et des contributions de la candidate ou du candidat (page 4).
2. LETTRES DE NOMINATION des trois nominateurs (dont celle de la nominatrice principale ou du nominateur principal, qui doit apparaître en premier).
3. DÉCLARATION PERSONNELLE de la personne candidate décrivant sa participation active et ses contributions à des associations de bénévoles, à des sociétés ou à d'autres groupes (qui ne s'inscrivent pas dans le cadre de son travail rémunéré) et comment elle prévoit travailler activement au sein de l'Académie (page 5).
4. CURRICULUM VITAE de la candidate ou du candidat identifiant clairement les stagiaires diplômés qui sont auteurs d'articles au moyen d'un astérisque suivant leur nom.



Call for Nominations - 2023
Appel de candidatures pour l'année 2023

TEXTE DE PRÉSENTATION ET ÉVALUATION DÉTAILLÉE

Le texte de présentation de 100 mots, rédigé à la troisième personne, mettra en évidence les réalisations et les contributions de la candidate ou du candidat. La terminologie utilisée doit convenir aux cérémonies, aux communications usuelles et aux communiqués de presse. Si une candidate ou un candidat est élu, le texte de présentation est imprimé dans le programme de la cérémonie d'intronisation et est publié sur le site Web de l'Académie.

Dans une évaluation de 500 mots, la nominatrice principale ou le nominateur principal résumera les contributions et le leadership de la candidate ou du candidat qui sont établis et reconnus à l'échelle internationale et qui ont permis de faire progresser significativement les sciences de la santé en milieu universitaire. Cette évaluation est requise **en plus** de la lettre de nomination personnelle de la nominatrice principale ou du nominateur principal.



Call for Nominations - 2023
Appel de candidatures pour l'année 2023

PROCESSUS D'EXAMEN

COMITÉ DE NOMINATION ET RESPONSABILITÉS

Tous les examinateurs sont membres de l'Académie.

Les examinateurs sont sélectionnés de manière à assurer une représentation équilibrée de différentes professions, disciplines et formations universitaires.

En outre, les examinateurs représentent les différentes régions et la diversité riche et croissante du Canada.

Les demandes sont acceptées et examinées dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.



Call for Nominations - 2023
Appel de candidatures pour l'année 2023

AFFECTATION AUX EXAMINATEURS

Chaque demande est affectée à un comité interdisciplinaire et interprofessionnel de quatre ou cinq personnes qui sont toutes des membres actuels provenant de différentes régions du Canada et d'horizons universitaires divers.

Nous faisons tout en notre pouvoir pour qu'au moins une ou un des examinateurs travaille dans la même discipline que la candidate ou le candidat, mais cela n'est pas toujours possible. Veuillez donc vous assurer que tous les examinateurs, même ceux qui ne sont pas des spécialistes du domaine, peuvent lire et comprendre votre demande de nomination.

Les lignes directrices en matière de conflits d'intérêts permettent de garantir une évaluation objective et impartiale par des examinateurs n'ayant aucun lien significatif avec la personne candidate.



Call for Nominations - 2023
Appel de candidatures pour l'année 2023

ATTRIBUTION DES SCORES : RUBRIQUE D'ÉVALUATION

CADRE DE COTATION :

Reconnaissance : contributions aux sciences de la santé reconnues par les pairs à l'échelle locale, provinciale, nationale et internationale (prix, invitations à donner des conférences, invitations à réaliser des examens et éditoriaux).

Leadership et potentiel de contribution et de mobilisation civiques : élection ou nomination à des rôles et à des fonctions au sein de leur propre institution et dans des organismes régionaux, nationaux et internationaux.

Créativité et productivité : travaux de recherche exceptionnels, publications, technologies novatrices, brevets et autres exemples de créativité.

Compétences distinctives : les candidats de toutes origines ayant une expertise et des expériences variées qui contribueront à l'ensemble de compétences de l'ACSS sont les bienvenus.

Engagement manifeste envers l'avancement des sciences de la santé et des résultats en matière de santé publique : engagement universitaire et innovation aux niveaux local, national et international, y compris dans l'enseignement et la fonction publique.

Engagements manifestes envers l'équité, la diversité et l'inclusion : dans et entre les disciplines, en particulier leadership dans ce domaine.

Il est conseillé aux nominateurs d'examiner attentivement cette rubrique et de présenter des preuves claires et concises qui répondent aux attentes de l'Académie, selon ces six critères d'évaluation.



Call for Nominations - 2023
Appel de candidatures pour l'année 2023

APPROBATION FINALE

Le conseil d'administration de l'ACSS prend la décision finale concernant l'élection au titre de membre, sur la base de l'évaluation du Comité de nomination.

Si une candidate ou un candidat n'est pas retenu à deux reprises, il faudra attendre deux ans avant de présenter une nouvelle demande.